**DOSSIER D’INSCRIPTION JUDO CLUB QUINCAMPOIX SAISON 2017/2018**

***Directeur technique : MAINNEMARRE David***

*Professeur de judo, éducateur multisports, 4ème Dan, médaille de bronze jeunesse et sport,  
palme de bronze fédéral, 3ème au championnat de France (en individuel et par équipe)*

***Horaires des cours saison 2017/2018***

Les cours ont lieu le vendredi et le samedi au **Dojo de Quincampoix, route de Neufchâtel**, face à la gendarmerie.

Les parents sont admis dans la salle pendant les cours en évitant tout comportement bruyant.

**Vendredi** 17h45-18h45 Pré-poussins et poussins initiés né(e)s en 2011/2010/2009/2008

18h45-19h45 Benjamins et minimes né(e)s en 2007/2006/2005/2004

19h45-21h00 Cadets à vétérans né(e)s en 2003 et avant

**Samedi** 10h00-10h45 Baby judo enfants né(e)s en 2013/2012

10h45-11h45 Enfants débutants né(e)s en 2011 et avant

**Lundi** 18h30-19h15 Préparation des katas à Neufchâtel

19h15-20h30 Entraînement à Neufchâtel pour les compétiteurs minimes à séniors

**Mardi** 17h30-19h30 Entraînement libre à Neufchâtel

*Ces horaires peuvent être modifiés au cours du premier mois - Nous inscrivons les enfants nés à partir de 2013 - Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires.*

***Documents à fournir pour l'inscription***

Le dossier d'inscription dûment rempli et signé par le judoka ou son responsable légal afin d'établir la demande de licence auprès de la FFJDA

Un certificat médical ou l'attestation QS Sport

*- Première demande de licence FFJDA*

Faire établir un certificat médical établissant l'absence de contre indication à la pratique du sport y compris en compétition datant de moins d'un an par rapport à la date de la demande de licence.

- *Renouvellement consécutif de licence FFJDA*

A partir de cette saison, un certificat médical n'est exigé que tous les 3 ans lors d'un renouvellement consécutif de licence. Chaque licencié doit maintenant renseigner un questionnaire d'autocontrôle de santé. En cas de réponse positive à l'une des questions, un certificat médical devra être établi pour renouveler une licence. En cas de réponse négative à toutes les questions, l'attestation QS Sport devra être fournie pour renouveler une licence.

***Pour les compétiteurs, le certificat médical doit être établi sur le passeport sportif pour pouvoir accéder aux tatamis***

La photocopie de l'attestation de l'allocation rentrée scolaire permettant de bénéficier du Pass Jeune 76 d'un montant de 60 €

***Tarifs saison 2017/2018***

**Adhésion club comprenant la licence FFJDA*:*** 55 euros

Règlement en espèces ou par *chèque libellé à l’ordre du Judo Club Quincampoix*

**Cotisation cours**

Règlement unique en espèces ou par chèque libellé à l’ordre de David Mainnemarre

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| ***Catégorie*** | 1er adhérent de la catégorie | 2ème adhérent de la catégorie | 3ème adhérent de la catégorie | 4ème adhérent de la catégorie |
| Baby-judo (2013/2012) | 135 € | 115 € | 100 € | gratuit |
| Ceinture de couleur (blanche à marron) | 165 € | 135 € | 115 € | gratuit |
| Ceinture noire | 135 € | 115 € | 100 € | gratuit |
| Préparation physique | 135 € | Gratuit pour les judokas | | |

Si vous optez pour le règlement en 4 fois, les chèques seront encaissés aux dates suivantes :

Adhésion club : fin septembre ; 1/3 cotisation cours : 15/10/2017 ; 2/3 cotisation cours : 15/11/2017 et 3/3 cotisation cours : 15/12/2017.

Si le nom du judoka est différent de celui du titulaire du chèque, merci d'inscrire son nom et prénom au dos du chèque.

Pour rappel, l'inscription est forfaitaire (saison complète). Aucun remboursement n'est prévu en cas d'abandon en cours de saison. Une séance d'essai est proposée aux nouveaux inscrits.

***Informations complémentaires***

- L'accès aux tatamis sera refusé aux licenciés dont le dossier ne sera pas totalement complet.

- Un passeport sportif valable 8 ans doit être demandé à partir de la catégorie poussin (2009) et/ou dès la deuxième année de judo pour participer aux animations de la FFJDA (championnats, passage de ceinture noire ...). Le licencié doit en faire la demande auprès du club de Quincampoix.

- Chaque année, le licencié compétiteur doit faire viser ses grades auprès du professeur dans son passeport sportif pour valider son passage au grade supérieur.

- Chaque compétiteur mineur doit être en possession d'une autorisation parentale de contrôle antidopage.

***Retrouvez-nous au forum de Quincampoix et de Préaux le samedi 9 septembre 2017***

***Reprise des cours à partir du vendredi 15 septembre 2017***

***Correspondance et renseignements***

Professeur : David Mainnemarre - 865 Le Mesnil Bénard - 76680 Saint Saëns - Tél : 06 09 23 04 37

Président : Stéphane Salomone - Tél : 06 07 46 69 45 - jcquincampoix@gmail.com

Secrétaire : Valérie Caron - Tél : 06 69 05 26 73 - jcquincampoix@gmail.com

Secrétaire adjointe : Véronique Questel - Tél : 06 07 87 92 11 - jcquincampoix@gmail.com

Trésorière : Magali Dugay - Tél : 06 18 72 82 50 - jcquincampoix@gmail.com